

Quelle attitude affichent les conservateurs à l'égard de la création de l'emploi? Selon la *Gazette* de Montréal du 18 mai 1983, voici ce que le nouveau chef de ce parti a déclaré à ce sujet:

«On trouvera bien des emplois pour les libéraux, et les néo-démocrates aussi», a déclaré dernièrement au Nouveau-Brunswick M. Mulroney, «mais seulement quand cela fera déjà 15 ans que je suis premier ministre et qu'il ne se trouvera plus un seul conservateur auquel je puisse donner du travail.»

Voilà quel sera le programme de création d'emplois des conservateurs. Ces gens dénoncent le favoritisme. Mais ils diront que leur chef cherchait seulement avec ces propos à recruter des mandants pour l'élire à la direction du parti. C'est là une explication plausible, je suppose. Puisque les conservateurs n'ont plus dit mot à ce sujet, j'en déduis qu'ils s'en tiennent à cela. Je n'irai pas jusqu'à qualifier les conservateurs d'hypocrites. Cela ne se fait pas ici. Mais quelque chose ne va pas lorsque les gens ont l'audace de se plaindre du népotisme alors qu'ils ont annoncé publiquement que leurs programmes de création d'emplois seront réservés aux membres de leur parti pendant 15 ans. Espérons que nous n'aurons jamais à souffrir 15 ans de domination conservatrice. Si les conservateurs font en 15 ans ce que leurs frères et sœurs de sang ont fait en Colombie-Britannique en 29 des 32 dernières années, alors ce pays sera encore plus plat qu'il ne l'est aujourd'hui. Il sera même sous terre.

Je voudrais maintenant vous donner une idée de la gravité de la situation de l'emploi. Même si nous apprécions les programmes qui ont permis de créer des emplois dans notre région, fussent-ils à court terme, je voudrais citer quelques chiffres pour montrer la gravité de la situation dans ma circonscription. Dans le domaine de l'exploitation forestière, pendant la période de 1980 à mars 1983, nous avons perdu 310 emplois; dans la fabrication et le traitement, 1,019 emplois; dans les mines, 407 emplois; dans la construction, 320 emplois; et dans le secteur du détail et des services 350 emplois. Aucun de ces chiffres ne comprend les réductions de personnel dans les entreprises encore en activité. Il s'agit simplement de fermetures, dans une circonscription qui a la plus faible population de toutes les circonscriptions de Colombie-Britannique et, comme je l'ai dit, un taux de chômage de 27 p. 100.

● (1730)

Récemment, le gouvernement provincial à Victoria a procédé à des réductions de personnel dans le domaine de la foresterie, aussi incroyable que cela puisse paraître, ce qui a donné un plus fort pourcentage de mises à pied que dans tout autre secteur de la province. Nous sommes dans une des principales régions forestières. Pour une raison quelconque, le gouvernement fédéral, de la même façon qu'il distribue des encouragements fiscaux et des allocations, sans demander de garanties et sans aucune surveillance, a versé au gouvernement provincial des fonds pour l'éducation et la santé, en laissant la bande de Victoria éliminer complètement un établissement d'enseignement, supprimant ainsi 100 emplois à plein temps et les revenus produits par 500 étudiants. Tout cela arrive d'un seul coup.

Le gouvernement est-il surpris que nous ne soyons pas plus reconnaissants du succès que nous avons eu dans nos relations avec ses fonctionnaires, pour obtenir un nombre relativement important de projets de création d'emplois à court terme?

Je n'ai pas truffé mon discours de statistiques. Il y en a beaucoup qui le font, elles existent et le gouvernement les a

Les subsides

vues, notamment dans le rapport Carter et de nombreux autres qu'il a commandés à des organismes publics ou privés au cours des dernières années. Je voudrais citer le président de la Banque de Montréal qui disait:

Toute l'industrie nage maintenant dans les encouragements fiscaux. Il y a une telle capacité inutilisée... que la dernière chose dont nous ayons besoin c'est un supplément de capacité.

Avec une politique comme celle-là, il est certainement temps que les députés ministériels se rendent compte que la distribution d'argent, sans insister sur des résultats et quelque chose en retour de l'argent dépensé, n'accomplit rien. Nous devons faire en sorte que l'industrie développe ses capacités, plutôt que de la voir disparaître et devoir ensuite distribuer de maigres montants à droite à gauche, en essayant de faire des recherches sur de grandes idées dont l'avenir demeure incertain.

Le président suppléant (M. Herbert): Y a-t-il des questions ou des observations? Comme personne ne veut poser de questions ou faire d'observations, la présidence donne la parole au député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Bujold) pour le débat.

[Français]

A l'ordre! L'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Bujold) a la parole.

M. Rémi Bujold (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le Président, il me fait énormément plaisir de prendre part à ce débat. En premier lieu, je voudrais répondre à mon collègue de Kootenay-Ouest (M. Kristiansen) qui se plaignait plus tôt du fait que le gouvernement avait aboli les comités de consultation au niveau de la sélection des programmes de création d'emplois. La raison en était bien simple, monsieur le Président, c'est que nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous préférons prendre cet argent pour créer des emplois à la base, plutôt que d'engager des gens ou de donner de l'argent à des gens qui certainement pouvaient avoir un «input» au plan de la région; mais notre priorité a été mise dans les programmes de création d'emplois.

Monsieur le Président, je voudrais traiter plus particulièrement du paragraphe 3 de la motion qui a été présentée aujourd'hui, soit l'affectation de fonds réservés à la création d'emplois. On nous accuse de l'avoir fait d'une façon partisane. En faisant cela, monsieur le Président, j'aimerais revenir un peu au passé et souligner brièvement que les problèmes économiques que nous avons connus dans le monde et dans tous les pays industrialisés plus particulièrement ont affecté également le Canada. C'est pour cette raison qu'il est quand même intéressant de remarquer l'augmentation progressive du taux de chômage au cours des cinq dernières années. On remarque par exemple qu'en 1979-1980 nous avons alloué environ 330 millions de dollars aux divers programmes de création d'emplois du gouvernement canadien. En 1980-1981, nous avons alloué environ 300 millions de dollars; en 1981-1982, environ 340 millions de dollars, et c'est à ce moment-là que nous avons vu la situation économique se détériorer à travers le monde et plus particulièrement au Canada. Ce qui a fait qu'en 1982-1983 nous avons alloué près de 550 millions de dollars aux divers programmes de création d'emplois à travers le pays.

En 1983-1984, année qui a été très pénible au niveau de l'emploi et surtout des mises à pied et du taux de chômage à travers le pays, le gouvernement canadien, le gouvernement libéral a pris ses responsabilités et a alloué un montant